

Habilitation électrique BS - BE Manoeuvre

PUBLIC VISÉ

Tout personnel destiné à réaliser des interventions élémentaires et/ou des manœuvres en basse tension sur des installations électriques.

PRÉ REQUIS

- ✓ Savoir lire et écrire
- ✓ Être âgé de 18 ans minimum (sauf dérogation).
- ✓ avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité

DURÉE

14h

LIEU

En centre de formation
Sur site client

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Max : 10 stagiaires

Objectifs

- ✓ Réaliser en sécurité des interventions élémentaires et/ou des manœuvres d'ordre électrique en basse tension dans un environnement présentant des risques électriques.

Moyens pédagogiques

- ✓ Cas pratique, mise en situation et échanges
- ✓ Salle de cours .
- ✓ Supports pédagogiques

Moyens techniques

- ✓ Ordinateur.
- ✓ Vidéoprojecteur.
- ✓ Support de formation.

Moyens d'encadrement

- ✓ Formateur expérimenté et
- ✓ spécialisé sur cette thématique.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ✓ Feuille d'émargement.
- ✓ Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation.
- ✓ Évaluation des compétences
- ✓ Attestation de fin de formation.

PROGRAMME

Formation Théorique

- ✓ La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux opérations et manœuvres d'ordre électrique (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)
- ✓ Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- ✓ L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique
- ✓ La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- ✓ Les prescriptions de sécurité électrique pour réaliser des interventions élémentaires et/ou des manœuvres du domaine basse tension (BT).

LE + FORMATION

Cette formation vous permet de délivrer à votre salarié une habilitation électrique BS ou BE Manoeuvre sur installations en fonction de l'avis établi par le formateur en fin de stage. La formation prend en compte les dernières évolutions afin de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret du 22/09/2010 et norme NF C18-510).

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. C'est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées. La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans.

Informations Complémentaires

- ✓ La médecin du travail peut prescrire un test psychotechnique en cas de nécessité.
- ✓ La visite médicale est réalisée auprès du médecin du travail.
- ✓ Elle comprend des test visuels et auditifs, et peut être complétée par des tests psychotechniques si le médecin le prescrit.